



Trois Rivières
Communauté de Communes

RAPPORT

2023 > 2024

D'ACTIVITÉ

LES TROIS-RIVIÈRES **ET VOUS**





UNE INTERCOMMUNALITÉ DE PROJETS

Depuis **1995**, la Communauté de communes des Trois-Rivières ne s'est pas contentée d'assumer ses **compétences obligatoires**. Au fil des ans, elle est devenue une **intercommunalité de projets**. En matière **d'environnement**, chaque année, elle collecte plus de **6 029 tonnes de déchets ménagers** en porte-à-porte. En déchèteries, **78 % des apports sont valorisés**.

Elle a construit le **centre aquatique de l'Île Verte pour 7,76 millions €**, la base de loisirs du **Domaine de Blangy pour 4,66 millions €**. Elle est, également, à l'origine de l'implantation de la **brigade de Gendarmerie des Trois-Rivières** pour un total de **4,71 millions €**.

En matière **d'assainissement**, elle entretient **81 km de réseau** et assure, depuis **2008**, **l'ingénierie du service public de l'assainissement**. Face au choix de l'État de ne privilégier que les agglomérations, l'intercommunalité **assume le déploiement de la fibre optique** sur la totalité des **vingt-six communes** pour un coût total de **4,798 millions €**.

8,94 MILLIONS D'INVESTISSEMENT EN 2025 ET 4.6 MILLIONS € D'EXCÉDENT

Avec la construction du **CPI, de Watigny**, pour les **vingt-six communes**, elle assure, également, le versement des **cotisations au SDIS**, avec, à sa charge, **131 772 €**, de **hausse des participations obligatoires**. La **lutte contre les inondations** se traduit par un engagement annuel de **204 723 €**.

Avec **3,5 millions €** dédiés à la construction de la Maison de santé et **38 000 €** à son fonctionnement, elle contribue, aujourd'hui, à la présence de **onze professionnels**. Avec **7,67 millions €** dédiés à **l'aménagement du parc d'activités** de la **Rotonde - Florentine** ont été implantées plusieurs entreprises. « **Barat** », la dernière en date. Lors du **Covid**, un **soutien direct de 135 000 €** fut apporté aux **acteurs économiques locaux** et à plus de **quatre-vingt-dix entreprises**. Enfin, l'intercommunalité est à l'origine de l'intervention de **l'Établissement Public Foncier** pour **résorber les friches** du territoire.

Avec ces **projets structurants**, la Communauté de communes s'impose comme un interlocuteur **privilegié, innovant, volontariste** et, seul capable, de **soutenir** le développement local. Son **implication financière** représente, en 2025, **8,94 millions €**.

Un montant **assumé** au nom de l'intérêt général.

CRC : SEULEMENT CINQ RAPPELS ET DEUX RECOMMANDATIONS

La première recommandation concerne l'utilisation personnelle de véhicules pour lesquels le remboursement des 3 163,19 € de frais de déplacements de 3 agents a été exigé. Six élus s'y sont, cependant, opposés. Désormais, le nombre de véhicules est limité à 9. S'agissant des rappels, la conférence des Maires se tient. La durée du temps de travail était, déjà, respectée comme les ARTT. Enfin davantage de transparence est demandée à la SEML « *Intégrale* ».

Jean-Jacques THOMAS.

Maire d'Hirson,

Président de la Communauté de communes des Trois-Rivières.

ÉDITORIAL

SOMMAIRE

ÉCONOMIE	4/5/6
INSERTION, FORMATION, EMPLOI	7/8
URBANISME, HABITAT	9/10
MUTUALISATION	11
NUMÉRIQUE	12/13

L'INTERCOMMUNALITÉ & VOUS	14/15
AMÉNAGEMENT, CADRE DE VIE	16/17/18
ENVIRONNEMENT	19/20/21
TOURISME, PATRIMOINE	22/23/24
FINANCES	25/26
FISCALITÉ	27



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS-RIVIÈRES

Le Sémaphore • Bâtiment C • 02500 BUIRE

☎ 03 23 99 35 35



administratif@cc3r.fr



www.cc3r.fr

Trois Rivières
Communauté de Communes

Horaires ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9h à 12h

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 9h à 12h

LES COMMUNES :

ANY-MARTIN-RIEUX •
AUBENTON • BEAUMÉ • BESMONT • BUCILLY •
BUIRE • COINGT • EFFRY • EPARCY • LA HÉRIE •
HIRSON • IVIERS • JEANTES • LANDOUZY-LA-VILLE •
LEUZE • LOGNY-LÈS-AUBENTON • MARTIGNY •
MONDREPUIS • MONT-SAINT-JEAN • NEUVE-MAISON •
OHIS • ORIGNY-EN-THIÉRACHE • SAINT-MICHEL •
SAINT-CLÉMENT • WATIGNY • WIMY

LA GOUVERNANCE :

PRÉSIDENT :

Jean-Jacques THOMAS

Il est élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat (6 ans). Il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire. Il est accompagné dans ses tâches par cinq Vice-présidents.

VICE-PRÉSIDENT(E)S :

Marinella BRANQUART en charge du développement durable et de la transition énergétique ;

Thierry VERDAVAINE en charge de l'aménagement du territoire et du marketing territorial ;

Yannick MARLANT en charge de l'urbanisme et de l'habitat ;

Dominique VAN ELSLANDE en charge de l'insertion, de l'action sociale et de la santé ;

Maurice DEMEAUX en charge des travaux et de la lutte contre les inondations ;

Fabien COQUELET en charge des affaires européennes et de la coopération transfrontalière ;

ESPACE NUMÉRIQUE HIRSON : LE CRÉ@LAB3R

Mardi au Vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h

ESPACE NUMÉRIQUE AUBENTON :

Mardi - Mercredi - Jeudi, de 9h à 12h

ESPACE NUMÉRIQUE SAINT-MICHEL :

Mardi - Mercredi - Jeudi, de 14h à 17h

LES CHIFFRES CLÉS :

52	20779
élus communautaires	habitants
26	349,20
Communes	km ²

LE BUREAU : Organe exécutif de la Communauté de communes, il examine les dossiers en cours et prépare l'ordre du jour du Conseil communautaire.

COMPOSITION : Jean-Jacques THOMAS, Marinella BRANQUART, Thierry VERDAVAINE, Yannick MARLANT, Dominique VAN ELSLANDE, Maurice DEMEAUX, Fabien COQUELET, Sylvain BOURGEOIS, Michel LANDERIEUX, Christian LEGRAND, Jean MATHIS, Carine VAN DER SYPT.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Assemblée délibérante de l'intercommunalité, le Conseil communautaire est présidé par Jean-Jacques Thomas. Il est composé de 52 conseillers communautaires élus pour un mandat de six ans après les élections municipales. Chaque commune bénéficie d'un nombre de sièges calculé en fonction du nombre de ses habitants.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES : Elle rassemble les Maires des 26 communes. Elle examine les sujets d'intérêt communautaire. Elle peut également faire des propositions de mise à l'ordre du jour du Bureau sur les sujets relevant des compétences communautaires.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES : « Finances et mutualisation des services publics », « Insertion, santé et contrat territorial », « Urbanisme et habitat », « Numérique », « Économie, tourisme et attractivité territoriale », « Aménagement du territoire, affaires européennes », « Équipement, travaux, lutte contre les Inondations », « Transition écologique, assainissement, préservation de la ressource en eau », « Traitement et valorisation des déchets ménagers ».

DÉCHÈTERIE DES TROIS-RIVIÈRES :

Passage aux horaires d'été pour les déchèteries des Trois-Rivières à partir du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre :

HIRSON : du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 18h00

MARTIGNY : mardi, de 13h30 à 18h, jeudi, de 9h à 12h, samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Passage aux horaires d'hiver, pour les déchèteries des Trois-Rivières à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 31 mars :

HIRSON : du lundi au samedi de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

MARTIGNY : mardi, de 13h30 à 16h45, jeudi, de 9h30 à 12h, samedi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h45.



EN PLUS DE SA POLITIQUE IMMOBILIÈRE INDUSTRIELLE - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS-RIVIÈRES DIVERSIFIE SES SOUTIENS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET, PLUS GLOBALEMENT, AUX TPE-PME. LA MISE À DISPOSITION DE LOCAUX D'ÉCRITURE SOUVENT LA SOLUTION RECHERCHÉE PAR LES ENTREPRISES. LA NOUVELLE USINE DE BARAT EST RÉVÉLATRICE D'UNE COOPÉRATION GAGNANTE-GAGNANTE.

LA RÉUSSITE DU PARC D'ACTIVITÉS DE LA ROTONDE-FLORENTINE

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL : L'EXEMPLE DE BARAT

Spécialisé dans l'équipement ferroviaire, le groupe Barat a, depuis, diversifié ses activités, notamment avec le rachat d'une entreprise installée à Barcelone et spécialisée dans la fabrication de cabines sanitaires complètes des voitures « voyageurs » de trains européens et hors Union européenne.

Parallèlement avec le développement de son savoir-faire, le groupe a su convaincre les constructeurs au premier rang desquels Alstom de lui confier des productions de plus en plus importantes.

UN CARNET DE COMMANDES OUVERT SUR QUATRE ANS

Avec 63 salariés, « Barat » Hirson s'est, elle, concentrée dans la fabrication de fenêtres de TGV, RER et de métros. Chaque mois, sont produits 1500 fenêtres dont 60 % sont destinées à l'exportation y compris vers l'Australie, le



Kazakhstan, l'Afrique ou Hanoï. L'entreprise hirsonnaise fournit, également, les fenêtres des « M7 », les trains belges de la SNCB, des métros de Lille, Marseille, Turin et Le Caire, des tramways et des TER français.

Si Barat doit entamer en octobre sa production sur le parc de la Rotonde-Florentine, le premier centre d'usinage est déjà arrivé sur place depuis juillet. Les bacs d'anodisation suivent tout comme un second centre d'usinage récemment acquis. Rachetés à la Ville d'Hirson voici 23 ans et demi, les locaux désaffectés de la rue Thiers seront rétrocédés via l'Établissement Public Foncier.

UN INVESTISSEMENT DE 10 MILLIONS €

La première pierre de la nouvelle usine de 9778 m² fut posée le 13 septembre 2024, sur le parc d'activités de la Rotonde-Florentine. Les travaux ont débuté fin 2024 pour une livraison en octobre 2025. À cet investissement de 7,4 millions € s'ajoutent 2,5 millions € de process industriel et de production permettant, à terme, l'augmentation des effectifs.



LES TERRAINS VENDUS 192 000 €

Par acte notarial du 7 novembre 2023, la Communauté de communes des Trois-Rivières a cédé à « Barat Transport » 25 233 m² de terrains sur Buire avec une parcelle sur Hirson. D'une valeur vénale de 176 131 €, les différents entretiens entre la Communauté de communes des Trois-Rivières et « Barat Group » ont arrêté un prix de cession d'un montant de 192 000 € H.T.

L'IMPLANTATION DE LA SCI LANDOUZI ET DE COLAS-PÉZERIL



À l'exemple de la société Dutrieux ou de Colis express de l'Aisne, la Communauté de communes privilégie l'aide à l'immobilier industriel. Ainsi, par exemple, elle a acquis à la Société « Immobilière Proxi », l'ancien centre commercial de 12 025 m² implanté à l'entrée d'Hirson, cédé à la SCI « Landouzi Tristan et Quentin » pour 260 000 € H.T.

Autrefois utilisés par l'association « Quick Multi-Services », pour 300 000 €, les 807 m² ont été cédés à l'entreprise thiérachienne « Colas - Pézeril » de manière à lui permettre de se développer sur les Trois-Rivières.

LE CENTRE LECLERC S'AGRANDIT SUR LES TERRAINS DE L'INTERCOMMUNALITÉ.



Propriétaire du Centre Leclerc, sur Buire-Hirson, la société « Sodhirs » souhaite construire des laboratoires aux normes pour ses rayons boucherie, charcuterie et plats cuisinés sur un terrain de 7 000 m², situé près de son magasin. De



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER ENGAGÉ DANS LA REQUALIFICATION DES FRICHES INDUSTRIELLES

Le décret était attendu. Il vient d'être publié. De ce fait, l'Établissement public foncier des Hauts-de-France est désormais étendu aux Trois-Rivières. Créé en 1990 sur le Nord - Pas-de-Calais, l'EPF requalifie les grands sites industriels et miniers abandonnés. Ses missions se sont ensuite diversifiées pour intégrer les aménagements urbains puis de villages.



À Hirson avec les Acières, mais, également, à Mondrepuis, Saint-Michel, Aubenton, les Trois-Rivières comptent plusieurs friches industrielles d'importance. L'EPF achète, porte et remet en état des terrains susceptibles d'être, ensuite, aménagés ou renaturés. Ce sera le cas rue de Lorraine avec la construction de logements et la création d'un parc urbain.

Outre un relais de trésorerie et des missions d'ingénierie, la mobilisation de subventions peut atteindre 80 %. Moyennant, une adhésion de 1,50 € par habitant. Grâce à l'opération de revitalisation de territoire (ORT) initiée par la Ville d'Hirson, l'établissement public est en capacité d'investir plus de dix millions €.



même, l'enseigne commerciale a besoin de déplacer son parking salariés pour libérer et fluidifier le stationnement de ses clients. Les entretiens entre l'intercommunalité et la « Sodhirs » ont débouché sur un accord à un prix de cession de 18 € du m², soit 126 000 €. De même, l'enseigne commerciale prendra à sa charge le coût du déplacement de l'ensemble des réseaux estimé à 110 000 €.



77 SALARIÉS AU SÉMAPHORE

Sur 2 400 m², depuis 2008, le Sémaphore accueille, dix sociétés tertiaires. Depuis 2014, 600 m² abritent les services de la Communauté de communes. Avec dix locataires, « Techni-Gravure », « TSSI Services », « Face Thiérache », « Synergie », « Intégrale », « CER France », « CHD Grand Hainaut », « KAS », et la Communauté de communes, l'effectif total du Sémaphore atteint, aujourd'hui, 77 salariés.

À L'HONNEUR, LES PRÊTS !

À hauteur de 39 919 €, les Trois-Rivières contribuent au (bon) fonctionnement de la Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre (METS). Composée de chefs d'entreprise, cette structure unique accompagne les créateurs et les repreneurs. Leur soutien passe, également, par des prêts d'honneur. D'une moyenne de 8 000 € à taux zéro et sans garantie personnelle, ils sont remboursables sur trois ans. Au total, avec « Initiative Aisne », sur les six premiers mois de l'année 2024, 36 000 € de prêts ont, déjà, été alloués à cinq TPE-PME. L'an dernier, la METS a reçu 45 porteurs de projets issus des Trois-Rivières. Onze créations se sont concrétisées avec, à la clef, 17 emplois créés ou repris.



PAS QU'UNE FAÇADE

Depuis 2002, d'abord à l'initiative de la Région Picardie, la Communauté de communes reprend à son compte les aides pour la rénovation des façades des particuliers. Leur sont alloués 1 575 €, soit 35 % des travaux plafonnés à 4 500 €. Au total, 317 opérations ont été réalisées pour 447 492 €, générant 2,38 millions de chiffres d'affaires en grande majorité au bénéfice des artisans locaux.



UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS

Après le diagnostic énergétique réalisé en juillet 2024, l'installation d'une nouvelle chaufferie bois granulés au Sémaphore passera par un investissement de 236 732 €. Le nouvel équipement desservira le réseau de chaleur des quatre bâtiments du Sémaphore avec, à la clef, une réduction de la consommation énergétique. La DETR contribuera à cette implantation à hauteur de 50 %, soit 118 366 €.

FRICHE « HAGOUËL » : UNE ÉTUDE POUR UN HÔTEL D'ENTREPRISES ARTISANALES



Propriété de la Communauté de communes pour 70 000 €, les terrains de l'ancienne entreprise « Hagouël » contribueront de finaliser l'aménagement du parc urbain, de Buire, avec la mise en perspective de la Rotonde et de la Florentine. De même, l'étude lancée cette année visera à déterminer l'intérêt d'y implanter un hôtel d'entreprises artisanales.

SOUTIEN AUX ARTISANS ET COMMERÇANTS

Avec 380 commerçants et artisans, ce tissu constitue une force économique non négligeable des Trois-Rivières. D'où le soutien apporté au travers des aménagements des surfaces de vente, des travaux extérieurs dont les vitrines, l'accès à la mobilité et l'achat de matériels innovants ou d'un premier véhicule. Au total, 306 102 € ont été attribués à 55 bénéficiaires générant 3,45 millions € de chiffres d'affaires.

GRÂCE AU PLIE, UNE FORMATION ADAPTÉE ET UNE INSERTION RENFORCÉE



DIFFICILE, MAIS LOIN D'ÊTRE IMPOSSIBLE, LA ROUTE VERS L'EMPLOI PASSE PAR UNE MOBILISATION DES INTÉRESSÉ(E)S, UNE FORMATION ADAPTÉE ET UNE INSERTION RENFORCÉE PORTÉES PAR LE PLIE. AVEC 1 405 183 € DE SUBVENTIONS POUR LES TROIS-RIVIÈRES SUR LA PÉRIODE 2022-2027.

MIEUX QUE SUIVIES, 998 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) s'est fixé comme objectifs de soutenir les demandeurs d'emploi dans un parcours d'insertion à partir d'une formation qualifiante ou sur la base d'un contrat de travail supérieur à six mois. Grâce au Fonds Social Européen, le programme 2014-2024 a accueilli 988 personnes dont 254 ont bénéficié de sorties positives. Cette programmation a, également, permis d'accompagner 382 femmes et 606 hommes vers un parcours spécifique.

La Commission européenne et le Ministère de l'emploi ont, d'abord, incité les PLIE de Château-Thierry, Saint-Quentin, Vermandois et des Trois-Rivières, à se regrouper au sein de l'Association Départementale des PLIE de l'Aisne (ADPA). Chacun dispose, alors, d'une subvention annuelle, soit 204 294 € pour les Trois-Rivières. De plus, l'association départementale obtient un reliquat de 146 001 € pour l'année 2020-2021.

SOUTIEN DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN

En 2023, pour la programmation « FSE+ » 2022/2027, l'ADPA reçoit une dotation de 5 145 359 € pour développer l'inclusion active et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Une enveloppe supplémentaire de 152 302 € lui est, également, allouée. Dans le cadre de sa lutte contre la pauvreté, le dispositif bénéficie de 105 364 € supplémentaires. Pour la période 2021-2027, l'ADPA se voit, aujourd'hui, doter de 4 198 189 € répartis, cette fois, entre les trois PLIE de Saint-Quentin, Vermandois et des Trois-Rivières.



SUR LES CHANTIERS, LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE

Pour les personnes en difficulté, la clause sociale reste une opportunité supplémentaire pour construire leurs parcours professionnels. Ainsi, en 2021 et 2022, lors des travaux de démolition et de reconstitution des ponts canaux de Vadencourt et Macquigny, 4 130 heures de travail leur ont été proposées.

De même, le PLIE des Trois-Rivières accompagne les entreprises ayant, par exemple, répondu à la clause sociale de « l'OPAL », à Saint Michel, avec 1 613 heures réparties sur les neuf lots du lotissement Pasteur. Manœuvres, couvreurs et maçons furent ainsi embauchés sur le chantier.



LES « PEC » ACCOMPAGNÉS

Créés dans les années 1980, les contrats aidés (TUC, CES, emplois jeunes...) ont été remplacés par un dispositif, aujourd'hui, appelé Parcours Emploi Compétence (PEC).

Ils obligent les employeurs à fournir une formation et un accompagnement personnalisé à leurs bénéficiaires.

La Région Hauts-de-France a accordé au PLIE une subvention de 3 159 € pour le suivi des « PEC » des lycées Joliot-Curie, d'Hirson, et, agricole, de Fontaine-les-Vervins. Six personnes en contrat ont, ainsi, été accompagnées durant l'année scolaire 2024-2025. Même avec des PEC moins nombreux, le PLIE continue ses accompagnements avec une subvention de 2 632 €.



DANS LES CHANTIERS D'INSERTION, UN

RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À L'EMPLOI



Lutte contre l'illettrisme, revalorisation de l'image de soi, soutien au code de la route, initiation à la conduite, et, bien entendu, parcours d'insertion professionnelle avec des périodes d'immersion

dans les entreprises : pour mettre en œuvre ses actions, le PLIE s'appuie sur trois postes de référents dont deux au sein de la Mission locale et un, au CCAS d'Hirson.

En partenariat avec la « Mission locale » et « France Travail », acteurs de l'insertion par l'économie, des forums ou job dating, sont, également, organisés dans les secteurs industriel et tertiaire. De même, l'accompagnement financier du FSE permet au CCAS d'Hirson de poursuivre ses chantiers d'insertion sur les patrimoines naturels et le maraîchage local avec pour 23 salariés un accompagnement socioprofessionnel et une découverte des métiers.

RÉDUIRE L'ILLETTRISME ET L'ILLEC-TRONISME

Alors que la crise sanitaire a révélé la prépondérance du numérique dans le quotidien avec la montée en puissance du télétravail, de l'e-recrutement ou encore du webinaire, la généralisation de la dématérialisation des démarches du quotidien a mis en exergue un illettrisme axonais important. Face à l'isolement ainsi créé, des ateliers d'initiation au numérique et à l'utilisation de plateformes ont été créés par l'équipe du Pôle numérique des Trois-Rivières. Depuis le 8 janvier 2024, les participants du PLIE passent un test informatique intitulé « EVA ». Cet outil permet de détecter l'illettrisme et l'illectronisme pour mieux le réduire. Ce service a accueilli 121 participants, 59 hommes et 62 femmes.



AVEC « FACE THIÉRACHE »



Toujours grâce au PLIE, depuis 2023, une action portée par « Face Thiérache », financée à hauteur de 22 222 €, permet à plus de trente demandeurs d'emploi d'accéder aux fondamentaux de l'emploi. Elle

est, aujourd'hui, reconduite.

Cette année, le PLIE accompagne également des actions innovantes en lien avec la Région Hauts-de-France, pour favoriser les parcours de formation et former les demandeurs d'emploi aux nouvelles compétences recherchées par les entreprises.



SE DONNER ET SAISIR UNE DEUXIÈME CHANCE

Dans le cadre de sa mission auprès du jeune public, le PLIE accompagne également les centres de formations spécifiques. Sur Vervins, avec une participation de l'intercommunalité de 7 055 €. L'école de la deuxième chance du grand Hainaut-Thiérache a, ainsi, accueilli 65 jeunes, issus pour 18 % des Trois-Rivières.



/// INSERTION, FORMATION, EMPLOI ///



AVEC LA SANTÉ, LE LOGEMENT CONSTITUE LA PRINCIPALE PRÉOCCUPATION DES FAMILLES. EN LUTTANT CONTRE L'INSALUBRITÉ, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUVRE UN NOUVEAU CHANTIER GRÂCE AUX SUBVENTIONS MOBILISÉES.

LE LOGEMENT, UNE PRÉOCCUPATION ET UN CHANTIER MAJEURS

POUR UN DÉVELOPPEMENT VILLE-CAMPAGNE, LE PLUi HARMONISE LES RÈGLES D'URBANISME

Transférés aux intercommunalités, par la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové, les Plans Locaux d'Urbanisme sont devenus des PLUi avec l'objectif de concilier développement et protection de l'ensemble du territoire. Les communes ont donc délégué à l'intercommunalité leur compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme et de carte communale. Après un avis favorable préfectoral, ce transfert a été acté en 2016.

Face à la disparité des documents d'urbanisme existants, quatre communes (Aubenton, Hirson, Origny-en-Thiérache, Buire) disposent d'un PLU. Iviers possède une carte communale et les autres localités relèvent du règlement national. Il convenait donc d'harmoniser ces disparités avec des règles communes tout en laissant la possibilité de l'adapter aux contextes locaux.

130 RÉUNIONS DE CONCERTATION

Le PLUi constitue donc un atout pour la préservation des zones agricoles notamment avec un projet d'aménagement et de développement durable. Il favorise une gestion rigoureuse des sols, une qualité architecturale et permet d'harmoniser le développement du territoire. Il doit, également, être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'étude au



niveau de la Thiérache. Enfin, le PLUi dote les communes rurales d'un document d'urbanisme opposable aux tiers.

Débuté en 2019 par la phase de diagnostic, le PLUi a fait l'objet d'une large concertation qui déboucha en 2022 sur un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Furent, ensuite élaborés les plans de zonage, le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation. Au terme de 130 réunions y compris dans les communes, le PLUi a été arrêté par le Conseil communautaire le 30 septembre 2024. Il a, ensuite, été soumis pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques Associées. Les 12 permanences de l'enquête publique ont permis, aux commissaires-enquêteurs, de recueillir, directement dans les communes et au siège de la CC3R, par courriers et par voie dématérialisée, l'avis des citoyens.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : AMÉLIORER LE PARC DE LOGEMENTS ET S'ATTAQUER À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

En partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil départemental de l'Aisne, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache et les quatre Communautés de communes, un Programme d'Intérêt Général (PIG) a été initié de 2014 à 2019, puis renouvelé avec de nouveaux objectifs quantitatifs et financiers courant 2021 pour une période de cinq ans avec un relèvement du plafond des ressources. Cette lutte contre la précarité énergétique bénéficie d'un renforcement des financements des travaux d'économie d'énergie. Elle améliore également la qualité du parc de logements privés favorisant, ainsi, le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Par ailleurs, elle généralise l'obligation d'évaluation énergétique lors des travaux. Elle contribue, donc, à résorber les logements insalubres et très dégradés.



109 373 € DE SUBVENTIONS

Afin d'élaborer son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal confié au bureau d'études spécialisé « Géogram » pour un montant de 171 800 €, la Communauté de communes bénéficie de 62 500 € du CDDL et de 46 873 € de la Dotation Générale de Décentralisation.

« DES HLM HORIZONTALES ET ÉCLATÉES »

Dans le cadre du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, Jean-Jacques Thomas défend l'expérimentation de « HLM horizontales et éclatées » à partir de logements insalubres et de passoires énergétiques inlouables. Les subventions du Pacte 3 favoriseraient ainsi les investissements dans un programme pluriannuel ouvert à toutes les communes des Trois-Rivières.

LE PERMIS DE LOUER POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

En avril 2023, la Communauté de communes approuve le permis de louer. Ce dispositif garantit, aux locataires, un logement conforme et, dans le même temps, il valorise les biens des propriétaires détenteurs de ce label. Mis en place depuis le 1^{er} décembre 2023 sur Hirson, l'instance de contrôle a délivré, en 2024, 224 permis et, 150, sur les sept mois de 2025. Ohis et Landouzy-la-Ville ont rejoint le dispositif.



150 DOSSIERS AIDÉS ET 1,4 MILLIONS € DE SUBVENTIONS

Sur la Communauté de communes, 150 dossiers ont été aidés, représentant 1 492 291 € de subventions allouées, dont 257 454 € pour la part intercommunale, générant 2 818 961 € de travaux. En 2024, 44 dossiers ont généré 736 688 € de subventions dont 10 744 € financés par la Communauté de communes pour un coût total de travaux de 1 503 632 €.



**LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES ASSURE
DES PRESTATIONS EN LIEU
ET PLACE DES COMMUNES :
ADMINISTRATIVES
OU TECHNIQUES.**

**FAIRE
ENSEMBLE
CE QU'ON
NE PEUT (PLUS) FAIRE SEUL**

DROIT DES SOLS : 697 ACTES D'URBANISME INSTRUITS

Depuis 2015, l'État a, non seulement, stoppé la gratuité de ses interventions, mais il les a, ensuite, abandonnées dans les Communautés de communes de plus de 10 000 habitants. Les Trois-Rivières ont, donc, créé un Service mutualisé pour instruire les autorisations du droit des sols.

Dans un souci de proximité, l'intercommunalité instruit donc, à la place des communes,



pour un coût annuel d'environ 30 000 € et une participation communale en moyenne de 61 € l'unité, les actes relatifs à l'occupation du sol relevant, toujours, de la compétence du Maire. En 2024, furent instruits 697 actes d'urbanisme, 352 certificats informatifs, 46 certificats opérationnels, 252 déclarations préalables, 40 permis de construire et 7 permis de démolir.

DES CHAPITEAUX MONTÉS DANS LES COMMUNES

Avec l'acquisition de quatre nouveaux chapiteaux de 48 m² et de remorques, la Communauté répond aux besoins communaux et associatifs en fournissant une prestation complète avec le montage, le démontage et le transport par des personnels habilités. En 2024, 32 chapiteaux ont, ainsi, été loués, générant 5515 € de recettes pour une contribution communautaire de 12 925 €.



LA GESTION COMPTABLE, DE LA PAIE ET ADMINISTRATIVE COMMUNALE



L'intercommunalité assure des prestations concernant les ressources humaines, la paie, la comptabilité, l'informatique, etc. Aujourd'hui, quatre communes et un

syndicat font appel à elle pour la comptabilité et la paie. Au total, 1 689 fiches de paie ont été émises.

En 2024, dans deux communes, 247 heures ont été consacrées à la gestion administrative. Enfin, durant 148 heures, deux agents sont intervenus pour pallier l'absence d'une Secrétaire de mairie.

LE RISQUE NUMÉRIQUE PARTAGÉ PAR 22 COMMUNES

Le service communautaire au management du risque numérique répond aux obligations imposées à chaque commune de protéger ses données. Pour 22 communes engagées dans cette mutualisation, la prise en charge financière pour l'intercommunalité se monte à 11 988 €.





LES TROIS-RIVIÈRES PLUS QUE JAMAIS CONNECTÉES

EN DÉPLOYANT - SANS CONTRIBUTION COMMUNALE, NI PARTICIPATION DES FOYERS - LA FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE DES TROIS-RIVIÈRES POUR 4,7 MILLIONS €, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉDUIT LA FRACTURE NUMÉRIQUE. AUJOURD'HUI, ELLE INNOVE ENCORE AVEC CRÉ@LAB3R.

FIBRE OPTIQUE : 4,7 MILLIONS INVESTIS DANS LES COMMUNES

Aujourd'hui, c'est une évidence. À l'époque, la Communauté de communes innove en assurant la couverture des Trois-Rivières en fibre optique. Alors que dans l'Aisne, seules les agglomérations de Saint-Quentin, Laon et Soissons bénéficient de ce déploiement, le territoire connaît ses premières installations en 2018 sur l'agglomération Hirson - Saint-Michel.

En 2020, le très haut débit est, ensuite, déployé à Aubenton, Iviers, Logny-lès-Aubenton et Saint-Clément. En octobre

2022, il arrive à Origny-en-Thiérache où les prises sont commercialisées à compter du 1^{er} juillet. Toutes les communes du territoire sont désormais éligibles au réseau fibré.



Avec une volonté politique affirmée d'aménager le territoire et dans le cadre d'un pacte financier passé avec les communes, l'intercommunalité finance entièrement cet investissement à hauteur de 4,7 millions €. Dans le même temps, elle confie à l'USEDA

la mise en œuvre de son Schéma Communautaire d'Aménagement Numérique (SCAN) avec une contribution annuelle de 308 559 €.



■ TRANSFORMER L'ANCIENNE MAISON DE LA COMMUNICATION

Après l'arrêt du dispositif «*Picardie en Ligne*», la Communauté de communes maintient seule ce service au public. Dans le même temps, elle engage une politique territoriale avec un réseau de tiers-lieux de manière à toucher un public élargi. En 2020, en accord avec le Conseil régional, elle engage



un nouveau programme. Ainsi, sont inscrites dans le cadre du PACTE Sambre-Avesnois-Thiérache, l'ouverture d'un tiers-lieu numérique et la création d'un Fab'lab.

À Hirson, dans un quartier éligible à la politique de la Ville, l'intercommunalité dispose d'un espace installé à proximité immédiate de la Gare et de l'aire de co-voiturage. Équipé de dix postes de travail connectés, il permet, déjà, au public de s'initier à la découverte et à l'utilisation des outils numériques de base, soit de manière individuelle, soit en groupes, pour des sessions de formation thématiques d'une seule à treize séances.

■ NOUVEAU TIERS-LIEU INTERGÉNÉRATIONNEL, CRÉ@LAB3R OUVRE EN OCTOBRE



Le nouveau Tiers-lieu intergénérationnel facilitera l'accès à des équipements plus modernes avec des imprimantes 3D, une fraiseuse et des brodeuses numériques, des découpeuses graveuses laser, etc.

Le nouveau site comprend un Fab'lab avec un atelier de fabrication numérique et de prototypage, un espace de co-working pour faciliter les rencontres entre acteurs et créateurs ; un site de télétravail pour éviter les déplacements pendulaires ; un bureau d'apprentissage et de médiation aux outils et aux pratiques numériques.

Avec la reconversion des locaux contigus de l'ancienne médiathèque hirsonnaise, le tiers-lieu dispose d'une surface de 349 m² dont un auditorium de 35 places.

■ TROIS ESPACES SUR AUBENTON, HIRSON ET SAINT-MICHEL

Les espaces numériques accueillent, déjà, toute l'année les personnes désireuses de se familiariser avec l'outil informatique : de l'initiation au perfectionnement. En 2024, une trentaine d'ateliers thématiques ont été proposés dans les trois espaces d'Aubenton, d'Hirson et de Saint-Michel. Plus d'une centaine de personnes les ont fréquentés. L'élaboration des programmes prend en compte les thèmes d'actualités comme la cybercriminalité ou l'intelligence artificielle, mais, également, des sujets proposés par les participants.

Les espaces numériques ont, également, accueilli 121 bénéficiaires du PLIE afin d'y passer les tests «*Eva*» pour évaluer leurs compétences de base et transversales avec l'objectif d'une meilleure orientation personnelle et professionnelle.

En parallèle, les animateurs numériques travaillent à la meilleure manière de sauvegarder et de sécuriser les données de la collectivité et des communes qui la composent via un cloud. Enfin, un nouveau site Internet sera disponible en début d'année 2026.



INSCRIT DANS LE PACTE SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE

Portés par l'intercommunalité, cette transformation et ses équipements sont estimés à 665 238 €, dont 2 805 € pour l'acquisition du bâtiment, 488 993,73 € pour les travaux, 48 180 € pour les études et 125 259 € pour les équipements. Grâce au Pacte SAT, le tiers-lieu bénéficie d'une participation de l'État de 272 976 € et de la Région à hauteur de 107 995 €.

Une demande de subvention sera prochainement déposée pour les équipements.



L'INDISPENSABLE COMPLÉMENTARITÉ VILLE - CAMPAGNE

L'AMÉNAGEMENT ET L'AVENIR DES TROIS-RIVIÈRES REPOSENT SUR UN PRINCIPE DE COHÉSION, DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET UNE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE VILLES ET VILLAGES, FACTEURS ESSENTIELS D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ.

LE PÔLE URBAIN BUIRE, HIRSON, SAINT-MICHEL ET LES COMMUNES RURALES PARTICIPENT, EN EFFET, À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE. EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, IL RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DE SES SERVICES PUBLICS.

SÉCURITÉ CIVILE : AVEC WATIGNY, UN MAILLAGE COMPLET

La protection civile des Trois-Rivières s'appuie sur un maillage territorial exceptionnel composé de quatre centres de secours, de 22 sapeurs-pompiers professionnels concentrés sur Hirson et de 102 volontaires.

Après la construction en 2007 du Centre de secours d'Aubenton, la réhabilitation lourde du Centre de secours principal d'Hirson quatre années plus tard et la construction d'un troisième centre à Origny-en-Thiérache en 2018, entre Hirson et Aubenton, il restait à doter Watigny d'installations



indispensables à son fonctionnement, à la formation et aux interventions de ses quinze sapeurs-pompiers volontaires.

En 2017, dans le cadre de négociations, fut obtenu l'accord du Préfet de l'Aisne afin que sa construction bénéficie d'une aide de l'État au titre de la DETR. Une première. Porté par la Communauté de communes



des Trois-Rivières, elle bénéficia ainsi d'un soutien de l'État au titre de la DETR à hauteur de 45 %, soit 131 850 € sur un coût de 293 500 €. Sur un total de 359 775 €, le SDIS apporta, pour sa part, 128 720 €. Le reste à charge pour l'intercommunalité se limite à 99 205 €, du reste, ristournés sur les contributions au SDIS. L'année suivante, le centre « Aimé Tourolle », du nom de l'ancien Maire, ouvrait ses portes.

GENDARMERIE : UNE STRATÉGIE DE MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, la Communauté de communes des Trois-Rivières met à disposition de la Gendarmerie Nationale un ensemble immobilier destiné à abriter les militaires. Au 6, rue Camille Desmoulins à Hirson, le service est composé de 25 logements, de locaux de services et techniques, d'une cour de service et d'espaces verts.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, le bail a été renouvelé pour neuf années avec l'État moyennant un loyer annuel de 255 465 €. Cette année, le bail fut renouvelé jusqu'en 2032 et réévalué au 1^{er} juillet de 21 097 €. Quant à la Ville d'Hirson, elle a construit

dans l'aile ouest de l'Hôtel de Ville six logements destinés aux gendarmes.

Dans les prochaines années, les effectifs de la Gendarmerie devraient s'étoffer avec, à terme, l'arrivée d'une brigade de dix militaires à Aubenton. Depuis le 1^{er} juillet, une brigade motorisée est en place à Hirson, confortant la stratégie de défense des services publics de l'intercommunalité.



MAISON DE SANTÉ TRANSFRONTALIÈRE : INDISPENSABLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS



Le territoire des Trois-Rivières connaît des indicateurs de santé dégradés, notamment en matière d'espérance de vie, de taux de mortalité et d'impact des maladies cardiovasculaires. Le maintien d'une offre de santé de proximité constitue donc un enjeu majeur, repris dans le Pacte SAT.

À partir du projet de santé signé entre l'ARS et le groupe de professionnels de santé du territoire et du Contrat de santé signé en septembre prochain à l'échelle de la Thiérache, la Communauté de communes des Trois-Rivières, s'est engagée à construire une Maison de Santé pluridisciplinaire et transfrontalière pour apporter une réponse aux besoins des habitants.

Portée par la Communauté de communes et, afin de répondre aux attentes des professionnels de santé et de la population, 3,885 millions € ont été investis et financés à hauteur de plus de 53 % : 1 012 000 € du Conseil régional des Hauts-de-France et 1 044 000 € de l'État.



Dès 2023, les premières installations sont devenues réalité avec la présence du centre infirmier Rassenfosse, et ses dix infirmières avec Jacques Bernard son Président ; une pédicure-podologue, Caroline Mathot ; un kinésithérapeute,

CENTRE HOSPITALIER : DE NOUVEAUX MOYENS ET DE NOUVEAUX MÉDECINS

Directeur général de l'ARS, Hugo Gilardi l'avait annoncé. La modernisation du centre hospitalier Brisset est confirmée avec, à la clef, une enveloppe de 17,4 millions € subventionnés à 90 %. La Résidence bénéficiera, elle, de 14 millions. Grâce aux nouvelles collaborations « ville-hôpital » et transfrontalières impulsées par Christine Dehoux, davantage de malades pourront être pris en charge avec quinze médecins aux Urgences hospitalières et vingt-quatre spécialistes au centre Brisset. Depuis juin, trois médecins stagiaires associés. Trois internes et une externe de la faculté d'Amiens sont arrivés. Le service de médecine dispose, quant à lui, de quatre nouveaux médecins. En juillet, le centre Brisset dispose, également, d'une Unité Mobile Hospitalière.



Charles Vanden Noortgate. Rejoins par Yasmine Nanaï, ostéopathe, Peggy Leloire et Anne-Claire Lefèvre, sages-femmes. En 2024, l'offre de santé s'est élargie avec l'arrivée du Docteur Obreja ; d'une orthoptiste, Léa Gondois ; des infirmières en addictologie Oppélia/CSAPA. Cette année, l'association « MSP des 3 Rivières », présidée par Jacques Bernard, permet d'accueillir le Docteur Gérard Morel. La Communauté de communes, par le biais d'une convention cadre, octroie 15 000 € par an à l'Association à compter de 2025.

■ PACTE SAMBRE - AVESNOIS - THIÉRACHE : 290 MILLIONS ATTENDUS

Lors de sa venue le 30 janvier, à Aulnoye-Aymeries, puis le lendemain à Hirson, le Président de la République a confirmé la signature du Pacte 3 devant un parterre d'élus de la Sambre-Avesnois-Thiérache, déjà mobilisés dans les deux précédentes contractualisations de 2018 et 2021.

Après les 173 millions alloués par l'État voici près de sept ans et les 294 millions ensuite accordés ; cette fois, François Rebsamen, le Ministre de l'aménagement du territoire, devrait disposer d'une enveloppe de près de 290 millions pour cette troisième phase programmée sur cinq ans et dont la signature devrait intervenir à l'automne.

Si la mise à deux fois deux voies de la RN2 sur « l'ensemble du tracé entre Maubeuge et Laon » fut confirmée par le Chef de l'État, Hirson et la Thiérache n'ont pas été oubliées avec, notamment, la confirmation de l'excellence du Campus universitaire connecté hirsonnais, la résorption des friches

industrielles et la modernisation de la ligne SNCF Lille-Hirson. Élevée au rang de priorité, la santé lui permet de mettre en exergue l'exemplarité hospitalière du groupement Hirson-Le Nouvion-Vervins (HiNoVe), les Maisons de santé d'Hirson, Vervins et Montcornet, l'augmentation annoncée de l'accueil du CAMSP et, en matière de logement, les « HLM horizontales et éclatées ». L'abbaye de Saint-Michel fut encore citée.



■ PETITES VILLES DE DEMAIN ET VILLAGES D'AVENIR

Les programmes « Petites villes de demain », pour Hirson, et « Villages d'avenir » pour Saint-Michel et Mondrepuis donnent à ces communes les moyens de concrétiser leurs projets pour conforter leur statut et répondre à leurs besoins.



Dans ce cadre, une convention d'Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) signée le 6 juillet 2023 entre la ville d'Hirson, la Communauté de communes, le Préfet, le Président du Conseil départemental, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural et l'Agence Nationale de l'Habitat s'articule autour de cinq axes : économique et commercial ; habitat et logement ; transition écologique ; requalification urbaine des espaces publics ; cohésion sociale.

Villages d'avenir



INNOVATION : POUR CHAQUE COMMUNE, UN FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

Cette année, afin de renforcer cette solidarité « Ville - Campagne », la Communauté de communes innove en créant un « Fonds de concours intercommunal 2025 » à hauteur de 10 000 € maximum pour chaque commune des Trois-Rivières.

Il sera destiné à co-financer les investissements engagés sur l'exercice.

Déjà, en fonction de leurs demandes, 96 116 € ont été affectés aux communes d'Aubenton, Mont Saint-Jean, Any-Martin-Rieux, La Hérie, Neuve-Maison, Mondrepuis, Landouzy, Watigny, Logny, Hirson et Besmont.



PROTECTION DES TERRITOIRES ET DES POPULATIONS, DES ENJEUX CRUCIAUX

PRÉSERVER L'EAU EN QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTES DEMEURE L'OBJECTIF DES PROCHAINES ANNÉES. S'Y AJOUTE UNE GESTION RAISONNÉE DES DÉCHETS MÉNAGERS POUR DIMINUER DE 50 % LE VOLUME DES ENFOUISSEMENTS. ENFIN, L'INTERCOMMUNALITÉ ŒUVRE À LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE NATUREL LABELLISÉ « NATURA 2 000 ».

DÉCHETS MÉNAGERS

6 029 TONNES COLLECTÉES, BAISSÉ DE 4,56 KG PAR HABITANT

Entre 2023 et 2024, les tonnages collectés en porte à porte baissent de 127 tonnes (-2,07 %). Au total, 6029 tonnes ont été collectées, soit 290,17 kg par habitant. Depuis 2010, en raison du tri, les tonnages des déchets en porte à porte sont en continuelle diminution. Depuis le 13 septembre 2021, les sacs, sachets, blisters, films en plastique, pots, barquettes en plastique et en polystyrène,

les tubes et boîtes d'emballages se trient. D'où la baisse de 4,56 kg par habitant enregistrée entre 2023 et 2024. Cette diminution représente 1,35 % pour les ordures ménagères résiduelles et 8,70 % pour le verre. Cependant, le volume des emballages légers recyclables se maintient avec une progression de 0,24 %. Pour éviter une trop importante augmentation tant pour les usagers que pour la Communauté de communes, une diminution de 50 % reste l'objectif à atteindre.



DES COMPOSTEURS PROPOSÉS DANS LES FOYERS

Face à l'augmentation constante des coûts de la gestion des déchets - 3 484 082 € en 2024 pour les Trois-Rivières, soit une progression de 3,69 %, la collectivité souhaite mettre des mesures incitatives afin de baisser les tonnages enfouis. Avec « Valor'Aisne », l'intercommunalité engage une gestion de proximité des biodéchets avec, dès l'automne, la vente à prix réduits - entre 25 € et 40 € en fonction de la matière - de composteurs aux usagers.



ÉCORESPONSABLES

Depuis mars 2024, sont déployées, sur les déchetteries, de nouvelles filières écoresponsables afin de retirer de l'enfouissement certains déchets : outils du peintre, articles de bricolage et de jardin et les petits jouets.

PROGRESSION DE L'APPORT EN DÉCHÈTERIE

Le tonnage collecté 2024 est en nette augmentation par rapport à 2023, avec 397 tonnes supplémentaires, soit 6,8 %, pour atteindre 6 229 tonnes. La hausse la plus significative concerne les déchets verts (+21 %) et le bois (+8 %). Les encombrants demeurent stables.



AUGMENTATION DE LA TAXE NATIONALE DE 40 780 € ET DE 85 452 € POUR « VALOR AISNE »



La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) finance l'essentiel des coûts du service.

Après une augmentation législative de 12 € la tonne enfouie en 2021, 8 € l'année suivante, 7 € en 2023 et en 2024, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes augmente, à nouveau de 6 € cette année pour atteindre 65 € la tonne enfouie.

En 2024, la Communauté de communes a dû faire face à un surcoût de 40 780 €. Avec une quantité de déchets enfouis de l'ordre de 4 628 tonnes et de 1 271 tonnes d'encombrants, la fiscalité, pour le traitement des déchets à enfouir, elle pourrait s'élever à 383 435 € HT en 2025, dont 35 394 € HT uniquement dus à l'augmentation de TGAP de 2025. De plus, filiale du Conseil départemental, pour cette année, « Valor'Aisne » prévoit une augmentation de 85 452 €, soit 5,90 %, pour le traitement des déchets.

EAU

SAINT-MICHEL : POURSUITE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA RUE THIERS

L'eau potable n'est pas la seule source d'intérêt de la collectivité. Les eaux usées font l'objet de programmes d'assainissement. Après deux tranches de travaux réalisées respectivement en 2019 pour raccorder l'ensemble des habitations de la rue Ampère pour la première, et, en 2021, pour renouveler le réseau de collecte de la rue Thiers pour la seconde, une troisième et dernière tranche de travaux achèvera les réseaux d'assainissement en amont de la même rue saint-michelloise.

Ce chantier représente un total de 770 000 € avec, à la fois, la création de réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. La commune de Saint-Michel prend à sa charge les eaux pluviales, soit 203 000 €. Pour l'intercommunalité, l'aide de l'Agence de l'Eau se monte à 252 864 €.



AUTOSURVEILLANCE DES REJETS

Sont concernés, les déversoirs des rues de Guise, de Saint-Michel, du 8 mai 1945, Alexandre Dumas, le poste de pompage principal de la station d'épuration, à Hirson ; rue Dormoy, le bassin de stockage et le déversoir d'orage en sortie du bassin de retenue, à Saint-Michel. Coût total : 24 450 € également subventionnés par l'Agence de l'Eau.

RUE DE SAINT-MICHEL ET MITTERRAND À HIRSON

L'imposant chantier de la réhabilitation des réseaux de la rue de Saint-Michel à Hirson est achevé après un investissement de 499 414 € subventionné à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau. Le réseau d'assainissement sera, également, étendu sur le parc la Rotonde-Florentine, à Buire. Pour l'implantation de la nouvelle usine « Barat » et un montant de 84 444 €, l'extension du réseau de collecte a été réalisée sous l'avenue François Mitterrand. Dans le cadre de sa requalification, 221 453 € ont été consacrés à la mise aux normes de l'assainissement avec une aide de 124 409 € de l'Agence de l'Eau.



223 DIAGNOSTICS D'ASSAINISSEMENT RÉALISÉS



Depuis 2004, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure l'information des usagers et le suivi de leurs installations d'assainissement individuelles. Il est, (également) chargé de l'instruction des demandes d'urbanisme, du suivi de la conception, de l'exécution et du bon fonctionnement des installations d'assainissement, particulièrement lors de la vente du bien. Soit en 2024, 223 diagnostics réalisés.

DES PLANS D'ACTION AGRICOLE



En plus du plan « Climat Air et Énergie » engagé par le pays de Thiérache, depuis 2001, aux côtés de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de la Chambre d'Agriculture, avec sept groupes de captages sur son territoire, la Communauté de communes est engagée dans des contrats en faveur de la préservation de la ressource en eau. Dans ce cadre, elle a, notamment, assuré un rôle d'opérateur des plans d'actions agricoles sur les bassins d'alimentation de captage. Elle a ainsi permis aux agriculteurs d'engager les protections nécessaires et les mesures agro-environnementales et climatiques.

Dans le cadre d'un diagnostic projet agro-environnemental lancé en 2024 avec un budget de 12 204 € financé à 80 % par l'État, l'objectif est d'inverser la courbe d'augmentation des nitrates, d'éviter les épisodes de turbidité, de baisser la teneur en molécules phytosanitaires agricoles et d'éviter l'apparition de nouvelles molécules phytosanitaires dans les eaux captées. Enfin, avec la Communauté voisine « Ardennes-Thiérache », l'intercommunalité souhaite s'inscrire dans le programme national « Territoires d'agriculture ».

MILIEUX NATURELS

LA RICHESSE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Inscrites, depuis 2011, dans le programme européen « Natura 2000 », les Trois-Rivières disposent d'un patrimoine naturel d'une grande qualité que préserve la Communauté de communes. Selon le principe, « on ne respecte que ce que l'on connaît » et sur la base d'inventaires précis, sont (mieux) connues, donc mieux protégées, les espèces présentes sur les sites. Avec des informations auprès des propriétaires et du grand public et grâce à des affiches pédagogiques, ces opérations se montent à 91 321 €, cofinancées en totalité par la Région et l'Europe.



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS : 136 163 € VERSÉS EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES

En lieu et place des communes, dans le cadre de la lutte contre les inondations, l'intercommunalité paie 35 396 € de cotisations aux syndicats de l'Oise amont, de la Serre et du Vilpion et 100 767 € à l'Entente Oise-Aisne.



DES RESSOURCES À VALORISER



LES TROIS-RIVIÈRES DISPOSENT DE RESSOURCES NATURELLES REMARQUABLES, VARIÉES ET PRÉSERVÉES, D'UN PATRIMOINE CULTUREL RICHE AVEC, ÉVIDEMMENT, L'ABBAYE DE SAINT-MICHEL ET SES ÉGLISES FORTIFIÉES, MAIS, ÉGALEMENT, LA TOUR FLORENTINE, ELLE AUSSI, CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE. CONSCIENTE DE CE POTENTIEL, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SOUHAITÉ INVESTIR DURABLEMENT DANS UNE OFFRE GLOBALE DE LOISIRS AUTOUR DE BLANGY ET DE L'ÎLE VERTE.

UN ATOUT ÉCONOMIQUE VALORISÉ

La Communauté de communes demeure l'actionnaire majoritaire de la SEM « Intégrale », essentiellement tournée vers l'éco-tourisme. Elle gère l'Île Verte, le centre aquatique et de loisirs au chiffre d'affaires 2024 de 2,59 millions € ; les cottages et le Domaine de Blangy pour 312 000 €. Par ailleurs, l'an dernier, ses



29 séminaires d'entreprises ont accueilli 791 personnes et ses séjours « Rétroscapades », 420 touristes.

Dans ce domaine, l'ancien site de tournage du film « Rien à déclarer » et ses escapes-games ont réuni 4 144 visiteurs. Siège de « Thiérache Sport Nature » avec ses 11 858 journées d'activités et ses 12 673 nuitées, le site de Blangy constitue également un relais d'information touristique transfrontalier.

TOUR FLORENTINE : LE SAUVETAGE DÉBUTE EN SEPTEMBRE



Rendue obligatoire de par son classement comme monument historique, la sauvegarde de la Tour Florentine était, administrativement, engagée. Début septembre, les travaux débiteront effectivement pour une durée estimée à seize mois.

Après les appels d'offres, le diagnostic et l'agencement de l'opération, ainsi en a décidé, l'architecte Nathalie T'Kint. La mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 156 025 € et bénéficie de 102 392 € de la DRAC et de 31 205 € de l'API. Après la

consultation des entreprises effectuée en 2024, le rapport d'analyse permet d'affiner la demande de la subvention auprès de la DRAC.

SOUTIEN DE LA MISSION BERN

Par arrêté du 2 décembre 2024, les Affaires Culturelles accordent une première subvention de 950 000 € sur un coût prévisionnel éligible de 1 944 691 € HT. Alors que l'engagement du Département était de 357 023 €, sa participation est, cependant, ramenée à 178 511 €. Heureusement, la reconnaissance du beffroi par la Fondation de Stéphane Bern permet, outre le coup de projecteur médiatique qu'il lui confère, un financement supplémentaire de 235 000 € complétant non seulement les travaux de mise hors air et hors eau mais, également, de l'horloge et de ses quatre cadrans.



BLANGY : PLUS QU'UN DOMAINE NATUREL

Situé en secteur « Natura 2000 », Blangy bénéficie d'un environnement naturel d'une qualité remarquable. Depuis 2016, la base de loisirs, le camping et les quinze résidences de loisirs accueillent des touristes. Dans le cadre d'une délégation de Service public pour la gestion du camping, programmée jusqu'en Mars 2026, la « *SEML Intégrale* » et son co-traitant « *Thiérache Sport Nature* » exploitent et animent le site.



L'APPORT DE « THIÉRACHE SPORT NATURE »

Pour sa part, TSN accueille des groupes, des clubs sportifs et des touristes. L'un de ses principaux atouts demeure le mur d'escalade indoor, haut de douze mètres, doté de plus de 40 voies.

Le camping dispose, quant à lui, de trente emplacements pour tentes et caravanes, une aire d'accueil pour trois camping-cars et un village composé de quinze cottages avec une capacité d'accueil de 70 personnes et un taux de fréquentation de 49 %. Depuis 2020, l'offre s'est enrichie d'un espace d'accueil et de séminaire avec le « *Viaduc* », une salle de réunion ou de formation dotée d'équipements numériques en adéquation avec les besoins de communication actuels.

COURQUAIN : VALORISATION ORIGINALE DE L'ANCIEN POSTE DE MACQUENOISE



Après le tournage du film « *Rien à Déclarer* », Courquain s'est progressivement imposé comme une destination touristique à part entière. Après les aménagements, deux pièces ont, également, été transformées en « *escape-game* ». Ces espaces ont accueilli, en 2024, 634 personnes contre 671 en 2023. La convention de mise à disposition du bâtiment a été renouvelée, jusque fin 2027.

« RÉTROSCAPADES »

En 2024, 420 personnes (343 en 2023, 296 en 2022, 227 en 2021, 273 en 2020, 281 en 2019) ont participé aux « *Rétroscapades* » en 2CV. Parmi elles, 28 ont séjourné à Blangy (41 en 2023).



12 673 NUITÉES EN 2024

12 673 nuitées (10 096 en 2023, 10 497 en 2022, 8 783 en 2021, 9 654 en 2020) ont été comptabilisées l'an dernier dont 8 476 (7 832 en 2023, 7 976 en 2022, 7 258 en 2021, 6 863 en 2020) sur les cottages pour 1 732 (1 701 en 2023, 1 609 en 2022, 1 421 en 2021, 1 532 en 2020) séjours différents. Les mois de juillet et août ont connu un taux d'occupation de 72,49 % sur les cottages et de 40,03 % sur les emplacements camping. L'origine des voyageurs est majoritairement française (83 %). 42 % proviennent des Hauts-de-France (17 %



de l'Aisne), 6,4 % de la Région parisienne, 13,3 % de Belgique, des Pays-Bas, d'Angleterre et d'Allemagne et, 3,8 % d'autres pays.

CONTRIBUTION À L'OFFICE DU TOURISME DE THIÉRACHE

À l'échelle de la Thiérache, la mutualisation des offices de tourisme aboutit en juillet 2014 à la création d'un Office de pôle et à la mise en réseau des acteurs locaux. Depuis 2015, un comité de Direction, composé de treize membres dont deux de la Communauté de communes et du Directeur général de la « *SEML Intégrale* », veille au fonctionnement de cette structure au budget de laquelle la Communauté de communes contribue à hauteur de 116 282 €.



L'ÎLE VERTE : AU-DELÀ DES BASSINS DE LA PISCINE

Dans le cadre du contrat de délégation de service public renouvelé, moyennant le versement de 867 114 € jusqu'au 30 juin 2028 par la Communauté de communes, la « *SEML Intégrale* » gère l'Île Verte. Avec une moyenne de 100 000 baigneurs accueillis chaque année et plus de 50 000 parties de bowling disputées, l'espace de loisirs dispose depuis 2013 d'un centre de fitness et de bien-être avec une salle de cardio-training et de fitness, un ensemble de cabines avec sauna et hammam. En 2020 et 2021, l'espace de loisirs fut fortement impacté par le Covid. La collectivité a, cependant, poursuivi son programme d'investissement avec l'installation, en 2021, d'une pompe à chaleur favorisant les économies d'énergies pour un montant de 180 973 €.



COVID ET CRISE ÉNERGÉTIQUE

Malheureusement, 2022 fut marquée par la crise énergétique. Afin de lutter contre la hausse des prix du gaz et de l'électricité, il fut impératif d'économiser les consommations. Ainsi, la température des bassins fut baissée d'un degré. Deux nouvelles chaudières ont été installées ; un échangeur à plaque, également. Durant l'hiver, fermé, le bassin extérieur est, désormais, recouvert de boules isolantes.

Malgré ces efforts, les prix ont continué à augmenter et la « *SEML Intégrale* » fut contrainte de trouver un nouveau prestataire afin de pérenniser l'exploitation du site. Toutefois, même si l'offre était moins-disante, la redevance annuelle versée par l'intercommunalité augmenta de 191 022 €.



90 425 Baigneurs EN 2024



En termes d'activité, en 2024, le nombre de parties de bowling a atteint 55 249 (58 871 en 2023, 56 080 en 2022, 24 645 en 2021, 21 317 en 2020 et 52 130 en 2019). Le nombre d'entrées à la piscine est passé de 98 940 en 2019 à 40 554 en 2020 et à 44 666 en 2021, 94 484 en 2022 et 97 214 en 2023 pour s'établir à 90 425 en 2024. De septembre à décembre, le chiffre est mal comptabilisé en raison d'une panne du logiciel d'accueil. Quant à « *l'espace forme bien-être* » de 23 945 à 12 917 en 2020, 8 452 en 2021, 15 881 en 2022, 9 498 en 2023, 13 571 entrées ont été comptabilisées l'an dernier.



DE NOUVEAUX TRAVAUX

Dans le cadre du Fonds vert, est prévu cette année, le remplacement des éclairages de la partie aquatique avec une subvention de 86 271 € sur un coût d'opération de 143 785 €.

Dégradée, la tour du toboggan fait l'objet d'une étude « *béton* », indispensable au recalibrage du toboggan, avant sa rénovation.

Cette opération inscrite au plan pluriannuel d'investissement s'élève à 227 364 € et bénéficie d'une subvention de 113 502 €.

SANS AUGMENTATION DE SES TAUX DE FISCALITÉ, GRÂCE À UNE MAÎTRISE DE SES CHARGES DE FONCTIONNEMENT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AFFICHE UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE AVEC UN EXCÉDENT CUMULÉ DE 4,6 MILLIONS € ET UNE TRÉSORERIE AU 31 JUILLET 2025 DE 6.5 MILLIONS €.

UN EXCÉDENT CUMULÉ DE 4,6 MILLIONS € 6,5 MILLIONS DE TRÉSORERIE

AUGMENTATION DES BASES DE L'ÉTAT, MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUTAIRES

Après les hausses de 7,1 % en 2023 et de 3,9 % l'année suivante, fixées par l'État, les bases des deux derniers impôts locaux - foncier bâti et non bâti - ne progresseront que de 1,7 %, soit du niveau de l'inflation. **La Communauté de communes, maintient, elle, ses taux au niveau de 2011** Cependant, alors que la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) présentait des comptes bénéficiaires, ses excédents ont été prélevés pour financer l'ensemble des autres régimes de retraite. Résultat, la CNRACL accuse aujourd'hui un déficit de 1,6 milliard € que les collectivités locales doivent, aujourd'hui, résorber. À hauteur de 20 000 € par an pendant un minimum de quatre exercices pour les Trois-Rivières.

Évolution des taux communautaires / inflation



4,46 % DE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Globalement avec une hausse des charges de fonctionnement (+2,98 %) et la stabilité des recettes (-0,44 %), le taux d'épargne brute de la Communauté de communes s'élève désormais à 4,46 %. Cette baisse est, notamment, due à l'augmentation (assumée) de 191 000 € des contributions versées à la SEML « Intégrale ».

UNE HAUSSE DE 44 995 € DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Avec une inflation de l'ordre de 2 %, en 2024, les dépenses de fonctionnement de l'intercommunalité augmentent de 2,98 %. Les charges de gestion courante sont en hausse de 3,08 %. Après 4,15 % en 2023, l'année suivante, les charges à caractère général, (énergie, électricité, gaz, carburants, etc.) soit 32,89 % des dépenses de gestion, progressent, elles, de 9,75 %. Et ce, en raison de la flambée des cours des matières premières et de ses régularisations. Soit, **pour les Trois-Rivières, une progression de 44 995 €.**

DES CHARGES CONTENUES

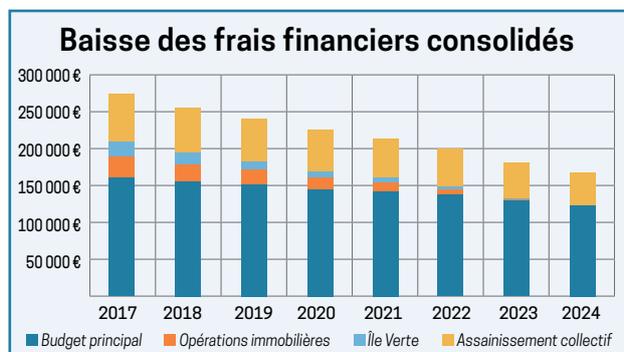
Les charges externes (prestations de services, études, entretien...), quant à elles, augmentent de 4,86 %, notamment en raison de la hausse du coût de la collecte des déchets ménagers et de la contribution au syndicat départemental « Valor'Aisne ». **Cependant, grâce à un meilleur tri, une diminution des tonnages permet de limiter cette hausse.** Les autres charges externes progressent de 24,23 % (135 928 €) en 2024 sous l'effet de l'intégration des politiques d'animation du Pays de Thiérache dans les cotisations statutaires. Ce transfert comptable permet, cependant **une baisse 95 072 € des autres charges de gestion.**

Comme dans beaucoup de collectivités, les frais consolidés de personnel sont, quant à eux, en hausse de 7,89%

en raison, notamment, du **versement de la Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnelle**, de l'intégration réglementaire au budget principal du poste de DST, puisque titulaire, de l'attribution (obligatoire) de 5 points d'indice majoré, des titularisations, des avancements d'échelon et de grade.

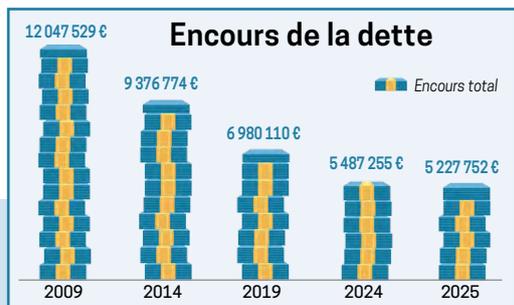
Stable, la part des charges de personnel s'établit à 13,65 % des dépenses réelles de fonctionnement contre 13,19 % en 2023, soit une très légère hausse de 0,45 point. **Le résultat global intègre la hausse de 23 949 € des contributions du Service Départemental d'Incendie et de Secours** payées en lieu et place des communes et de la participation supplémentaire de 57 709 € au financement de l'île Verte.

BAISSE DES FRAIS FINANCIERS, PLACEMENT DES EXCÉDENTS



Après 5,89 % en 2023, les frais financiers 2024 diminuent de 6,08 %. Et ce, malgré les remboursements du prêt lié au financement de la Maison de santé. L'absence de recours à une ligne de trésorerie et la tendance à la baisse de la part des intérêts dans les annuités confirment cette tendance positive.

Dans sa version consolidée, avec les budgets à vocation économique et environnemental, la baisse se confirme à hauteur de 6,79 %. De ce fait, dans un souci de bonne gestion, **la Communauté de communes a ouvert trois comptes à terme afin de placer une partie de son excédent de trésorerie.** Ils généreront un revenu annuel de plus de 70 000 € dont 20 074 € ont déjà été intégrés en 2024.



BAISSE DE LA DETTE DE 7,36 %

Avec une structure de la dette composée à 54 % de taux fixe, classée A1, et 46 %, labellisée, B1, l'encours financier de la Communauté de communes (budget général et budgets annexes à caractère économique) s'élève au 31 décembre 2024 à 4 106 826 € contre 4 433 130 €, soit une baisse notable de 7,36 % en l'absence de nouvel emprunt. Même tendance, l'encours financier des budgets « assainissement » s'établit, quant à lui à 1 380 428 € au 31 décembre 2024, contre 1 558 943 € une année plus tôt. Soit une baisse de 11,45 %. Ainsi, malgré un niveau d'équipement soutenu depuis de nombreuses années, le niveau d'endettement de la Communauté de communes reste favorable et sa structure saine avec un excédent cumulé de 4,6 millions € et une trésorerie au 31 juillet de 6,5 millions €.

AUGMENTATION DE LA DGF DE 2,60 %

La baisse de 12 783 € du produit du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales, de 4 855 € de la Taxe sur les Surfaces Commerciales et de 25 700 € de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises **est plus que compensée par la progression de 9 726 €** de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux et de 88 118 € de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Versée par l'État, **la Dotation Globale de Fonctionnement connaît, pour sa part, une hausse significative** pour atteindre 873 501 € en 2024 contre 851 356 € en 2023, soit une progression de 2,60 %. Les subventions et participations, quant à elles, diminuent légèrement en 2024 notamment en raison des décalages comptables des financements du PLIE à hauteur 47 720 €.

Enfin, la hausse des recettes des autres produits de gestion courantes est liée aux loyers de la Maison de santé perçus en année pleine pour 23 298 € et les soutiens des Éco-organismes progressent, eux, de 26 274 €.





AVEC LA DISPARITION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE, UNE PARTIE DES PRODUITS FISCAUX DONT BÉNÉFICIE L'INTERCOMMUNALITÉ A ÉTÉ TRANSFORMÉE EN DOTATION DONT SEUL L'ÉTAT MAÎTRISE L'ÉVOLUTION. OR, LES TROIS-RIVIÈRES APPARTIENNENT À CES COLLECTIVITÉS QUI NE LÈVENT PAS L'IMPÔT SUR LES MÉNAGES.

MALGRÉ LA HAUSSE DES COÛTS, **LES TAUX MAINTENUS**

Il ne reste à l'intercommunalité que la cotisation foncière des entreprises (C.F.E), une fraction de TVA, une part des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER), la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) et la (faible) part départementale sur le foncier bâti (0,437 %) et non bâti (2,12 %).

MAINTIEN DES TAXES ET COTISATIONS DES ENTREPRISES

Avec la suppression de la taxe d'habitation, il est possible de le faire varier dans la limite de l'augmentation des seules taxes foncières de ses communes. L'intercommunalité maintient, cependant, son taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) à la même hauteur de 24,40 %.

Il en est de même pour la taxe sur les surfaces commerciales due par les enseignes de vente au détail dépassant 400 m² et dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 460 000 €. Cependant, là encore, il est proposé de ne pas l'augmenter.



ORDURES MÉNAGÈRES : LA TEOM N'ÉVOLUE PAS



À 65 € la tonne, perçue par l'État, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes sur les déchets non dangereux enfouis, augmente encore de 6 € en 2025. Elle a ainsi été multipliée par 2,70

en l'espace de sept ans et pèse à hauteur de 383 435 € sur le budget 2025, soit, 14 % du coût du service.

Malgré tout, également grâce à des prix plus bas obtenus lors du dernier marché, dans l'attente des choix de collecte, le taux d'enlèvement des ordures ménagères est, lui aussi, maintenu à son niveau actuel de 13,63 %.

INONDATIONS : PAS DE TAXE INSTAURÉE

Depuis 2018, compétente en matière de gestion du milieu aquatique, de lutte contre les inondations et le ruissellement, la Communauté de communes règle 204 723 €, dont 68 559 € compensés par les attributions de compensation.

La loi l'autorise à créer une taxe pour financer, partiellement ou totalement, cette dépense. Sur les Trois-Rivières, elle n'est pas instaurée.



LA TAXE D'ASSAINISSEMENT INCHANGÉE



Enfin, la taxe d'assainissement communautaire s'élève aujourd'hui à 1,31 € par m³ d'eau consommée avec un abonnement semestriel de 4,23 €. Son montant n'est pas indexé, ni réévalué depuis 2012. Cependant, la réforme des redevances des Agences de l'Eau la fera, à terme, évoluer.



Le Compte Administratif
de la Communauté de communes
des Trois Rivières
est disponible en flashant
ce QR Code



Trois Rivières
Communauté de Communes

Le Sémaphore • Bâtiment C • 02500 BUIRE

 03 23 99 35 35

 administratif@cc3r.fr

 www.cc3r.fr